

La mobilité de la main-d'oeuvre

Autor(en): **S.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 672

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois » 3.50 ETRANGER » 8.— Le numéro... » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
		Bibliothèque Publique & Universitaire Genève	

Si je ne peux pas réaliser mon idéal, je puis au moins idéaliser ma réalité.

Adèle KAMM.

AVIS IMPORTANT

Tous nos lecteurs veulent ils noter qu'à partir du 7 novembre la Direction et la Rédaction de notre journal reprennent leurs quartiers d'hiver, et que, par conséquent, leur adresse sera de nouveau, et jusqu'à nouvel avis

17, rue Töpffer
(Tél. 5.31.68)

et non plus, comme tous ces derniers mois, aux Crêts-de-Pregny, tout envoi fait à une autre adresse subissant un retard en tout cas d'un courrier.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Cinq millions de femmes vont voter...

...Oui, en France, lors des élections de février 1945 pour les Conseils généraux et départementaux. Cinq millions — plus que la population totale de notre pays. Et nos toutes proches voisines, à Annemasse, à Ferney, de l'autre côté du lac, à Thonon, à Evian, à la frontière du Jura neuchâtelois, toutes vont voter. Malgré les temps troublés, les difficultés innombrables de réorganisation du pays, l'incertitude du lendemain, on ne trouve pas, pour elles, que « le moment est mal choisi... »

Messieurs — et vous aussi, Mesdames, qui prétendez ne pas être suffragistes — ne trouvez-vous pas que notre pays se place maintenant en un bien ridicule posture ?

La lutte contre les maladies vénériennes

Alors que le traitement de la syphilis par les médicaments arsénicaux, en usage depuis la découverte du Salvarsan en 1910 déjà, avait diminué d'une manière notable l'incidence de cette dangereuse maladie, pendant longtemps, la fréquence de la blennorrhagie resta stationnaire. Cette affection, dont le traitement était long et pénible, était considéré comme une maladie tenace, difficile à guérir, donnant lieu, spécialement chez les malades négligents, à de sérieuses complications.

Vers 1938, on découvrit un traitement rapide et des plus faciles, grâce aux nouveaux médicaments sulfamidés, dont le plus important est le Cibazol. En général, les statistiques indiquaient une guérison complète en 2 jours dans 95 à 98 % des cas. Ces résultats surprenants étaient satisfaisants, non seulement pour les malades, mais au point de vue social, grâce à la disparition des sources de contagion. C'était un grand succès qui permettait aux hygiénistes les plus grands espoirs, même celui de voir disparaître la blennorrhagie.

Dans des conditions aussi optimistes au point de vue sanitaire, qu'advierait-il de l'aspect moral du problème ?

En 1939 déjà, à une séance de la Commission consultative des questions sociales de la S. d. N. à Genève, le Dr. Cavallion, secrétaire de l'Union internationale contre le péril vénérien, soulevait la question des répercussions sur la moralité publique des résultats si encourageants des traitements de la blennorrhagie par les sulfamidés. Prévoyant que la peur de la maladie serait toujours moins un motif de retenue pour éviter la contagion, il recommandait une propagande d'autant plus active auprès de la jeunesse spécialement, mais une propagande insistant surtout sur l'éducation morale et la maîtrise de soi-même. Qu'en est-il actuellement ?

Nos lecteurs auront certainement lu dans la presse la notice de la Société suisse contre les maladies vénériennes et les résultats indiqués au sujet du traitement par les sulfamides. Dès l'été 1942, en Suisse, on observe une augmentation progressive du nombre des cas de blennorrhagie qui résistent au traitement rapide. D'après les statistiques, les guérisons rapides de la blennorrhagie par les médicaments sulfamidés n'étaient plus à la fin de 1943 que de 50 %, alors que les cas de résistance à ces médicaments s'élevaient à 25 %. La blennorrhagie est redevenue une maladie grave, dont le traitement est difficile et long et dont les complications sont redoutables si le malade néglige de se faire soigner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.

Un message de notre nouvelle Présidente nationale

Chères lectrices du Mouvement Féministe,

La nouvelle Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses tient à réitérer ses remerciements aux Sociétés féminines romandes qui ont proposé et appuyé sa candidature à la présidence de l'Alliance. Elle les remercie de la grande confiance qu'elles lui témoignent, et mettra toute sa conscience à la mériter pleinement... L'insigne honneur dont elle est l'objet, elle le reporte en partie sur la Suisse romande, qui désormais présidera aux destinées de l'Alliance. Elle aimerait partager aussi toute la joie qu'elle éprouve à pouvoir travailler au bien de la communauté: il n'y a, en effet, pas de joie plus grande que celle de servir les autres dans le Bien, le Vrai, le Beau.

Elle espère pouvoir grouper autour d'elle en une collaboration étroite, en une solidarité cordiale, les femmes de la Suisse romande, car la tâche de reconstruction qui nous attend sera difficile et lourde, et il faudra nous unir toutes pour la mener à bien. La nouvelle Présidente de l'Alliance s'efforcera de suivre la voie de ses devancières, de Mlle Clara Nef en particulier qui, durant neuf ans, a accompli sa tâche avec la plus grande distinction. Comme elle, elle s'appliquera à remplir son devoir avec énergie et fermeté, avec justice et équité, avec courage et enthousiasme, avec tout son savoir-faire, en un mot avec tout son cœur. Elle s'efforcera aussi à rapprocher toujours davantage les femmes de la Suisse allemande et les femmes de la Suisse romande, pour que, toutes ensemble, elles forment une grande famille bien unie, où l'on s'estimera, où l'on se comprendra, où l'on s'aimera.

Le programme de l'Alliance restera ce qu'il a toujours été: conforme aux traditions il s'appliquera aux grands problèmes de l'heure. Il comprendra cette année l'étude toujours plus poussée des assurances sociales: assurance-maternité, assurance-vieillesse, et nos Commissions spécialisées ne négligeront rien pour tâcher de faire avancer ces projets. Tous les soins seront apportés aussi à l'étude des occasions de travail, du travail féminin en particulier. Nous essayerons de faire agréer une déléguée à la commission Zipfel, pour protéger nos intérêts. La question de l'éducation nationale de la jeune fille sera étudiée avec la plus sérieuse attention: en qualité de pédagogue la nouvelle présidente s'attachera particulièrement à ce projet dont la réalisation lui tient fort à cœur.

Ce programme comprendra toujours la lutte contre l'alcoolisme et contre l'immoralité. Le Comité de l'Alliance s'appliquera toujours aussi à améliorer les conditions de la famille, celle cellule de l'Etat. Et toutes les suggestions émanant de nos Sociétés affiliées seront examinées avec beaucoup d'affection et suite leur sera donnée dans la mesure du possible. L'Alliance adhèrera également à la collaboration internationale et à la reconstruction, car ce qui se passe au delà de nos frontières ne peut laisser la femme suisse indifférente.

Chères Sociétés affiliées à l'Alliance restons bien unies et allons de l'avant avec courage. Je compte sur vous, comblez sur moi

Adrienne JEANNET.

L'aspect sanitaire et l'aspect moral de ce problème ne peuvent donc être dissociés. Malgré tous les progrès de la thérapeutique et toutes les facilités du traitement, une propagande et une éducation constantes du public et des malades sont indispensables pour éviter les conséquences personnelles et sociales de ces maladies, ainsi que le renforcement de la résistance morale de la jeunesse.

Dr. M. S.

MERCI... et bien chaleureusement aux amis connus et inconnus qui ont continué à contribuer par leurs versements à la reconstitution de notre fonds de roulement, allégeant ainsi de beaucoup les soucis de celles qui sont responsables de notre journal. (On souscrit à notre compte de chèques postaux, I. 943, pour une part à fonds perdu: 20 fr.; une demi-part: 10 fr.; un quart de part: 5 fr., de préférence en groupant les quarts et les demi-parts entre plusieurs amis du Mouvement).

La mobilité de la main-d'œuvre

M^{lle} Madeleine Jaccard, secrétaire au Dispensaire antituberculeux de Lausanne et licenciée ès sciences sociales, a soutenu, cet été à Lausanne, sa thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences sociales. Son travail forme le premier numéro d'une collection d'études économiques qui sera publiée sous le vocable *La Nouvelle Ecole de Lausanne*, la première Ecole de Lausanne étant celle des Léon Walras et des Vilfredo Pareto.

Le travail de M^{lle} Jaccard, intitulé *La mobilité de la main-d'œuvre et le problème du chômage et de la pénurie des travailleurs*, est d'une importance capitale dans les circonstances actuelles, qu'il s'agisse du déplacement de la main-d'œuvre ou de l'adaptation de la main-d'œuvre à d'autres tâches. L'importance de ce problème deviendra énorme à la fin des hostilités, quand il faudra donner du travail à tous les démobilisés, à tous les travailleurs rentrés chez eux. Le droit au travail, qu'on le veuille ou non, existe; c'est le devoir de la collectivité de fournir du travail à chacun. M^{lle} Jaccard a étudié les déplacements interrégionaux et interprofessionnels. Dans la première partie de sa thèse, elle examine la mobilité de la main-d'œuvre dans la spontanéité ou la laisser-faire, en temps de capitalisme libéral, puis la mobilité sous les systèmes autoritaires du passé et du présent. La politique du transfèrement par contrainte a été poussée à son maximum sous le régime national-socialiste. N'y a-t-il pas une solution acceptable entre l'insuffisance et l'affreuse contrainte de notre époque ?

Faisant œuvre constructive, la candidate a proposé des solutions combinant la spontanéité, l'autorité, la psychologie et l'humanité. Les transfèrements futurs devraient comprendre trois périodes: l'information, la délibération, et l'exécution (frais de voyages, ventes des biens, nouvelles installations, autant de problèmes peu aisés à résoudre). Pour la mobilité de profession à profession sera utilisée la méthode du réapprentissage. En ce qui concerne la Suisse, M. Zipfel, délégué du Conseil fédéral aux occasions de travail, après avoir étudié les nouvelles occasions de travail, s'est vite rendu compte qu'il fallait aussi étudier le problème de la main-d'œuvre et de son rapide transfert d'une occupation à une autre.

La Commission d'experts, composée de MM. A. Deluz, directeur de l'Ecole des Sciences politiques et sociales, H. Borle, professeur d'économie commerciale, F. Oulès, professeur d'économie politique, et le directeur de la thèse, ont adressé à la candidate de vives félicitations pour son travail intelligent, sa méthode rigoureuse, son étude fouillée et bien documentée, instructive, bien écrite, maniant habilement les faits et les concepts. Non seulement M^{lle} Jaccard a obtenu le doctorat ès sciences sociales, mais encore le prix (fr. 200.—) de l'Ecole des sciences sociales et politiques.

S. B.

Les Centrales féminines en Suisse allemande

C'est au début de la première guerre mondiale que des Zurichoises, déjà occupées de travail social, cherchèrent à mettre les forces féminines au service des besoins de l'heure et, depuis lors, elles n'ont pas dévié du but qu'elles s'étaient tracé, bien au contraire; elles ont étendu leur activité à d'autres domaines toujours plus nombreux, créant par exemple un Office de consultation pour le choix d'une profession, un Office de placement, ou vouant toute leur attention à l'économie domestique. Certaines de ces œuvres sont devenues des corps indépendants, tels que le *Fuseau*, magasin de vente de travaux artistiques exécutés par des femmes, le *Lettenhof*, colonie d'habitations, l'Aide des vacances, la Communauté de travail pour le service ménager, etc.; quelques-unes d'entre elles, reconnues d'utilité publique, sont

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.30.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traitement depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos.

« Pour éviter tout malentendu, on doit affirmer que si les sulfamidés ont perdu de leur efficacité contre la blennorrhagie, ils gardent cependant toute leur puissance d'action et de guérison vis-à-vis des autres maladies (pneumonie, méningite, fièvre puerpérale, septicémie, etc.). »

(Société suisse contre les maladies vénériennes)